

MAIRIE
de
NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2026

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 15
- de votants : 15

L'an deux mille vingt-six et le-vingt-un mars à onze heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, après
convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence sous la présidence de M. David ASTRUC, Maire

Etaient présents : ALBOUY Pascale, ARNAUD Gérard, ASTRUC David, AZZOPARDI Franck,
BÉNARD Fabrice, BENEZECH Mathieu, CAROL Alexandra, CHATEAU Gilles, COMBES
Gilles, GIRARD Maria-Pia, HUFSCMITT Céline, MAILLÉ PALAIZY Guillaume, MONNIER
Véronique, POTTIER Dominique, SIDEN Paméla.

Etaient absents excusés :

Procuration :

Secrétaire de séance : MONNIER Véronique

**DELIBÉRATION N° 2026-014 : Désignation des personnes proposées pour être membre
de la Commission communale des impôts directs (CCID)**

L'article 1650 du code général des impôts prévoit la constitution d'une commission communale des impôts
directs (CCID) à chaque renouvellement du conseil municipal.

La CCID est composée du Maire qui est le Président et de 6 commissaires titulaires et suppléants.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, le conseil municipal délibère pour proposer une liste de
24 personnes qui sera adressée au Directeur départemental des Finances Publiques qui procédera à la
désignation des 6 commissaires titulaires et les 6 suppléants.

Monsieur le Maire présente la liste suivante de 24 personnes :

- ARNAUD Cédric
- BERNA Daniel
- ADELL Éric
- REVEL Michel
- MANZANARES Chantal
- GULHAUMON Jean-Marie
- DESCOUENS Marie-Sophie
- ROCAMORA Coralie
- WAGNER Michel
- ARNAUD Gérard
- CLERGUE Éric
- MOREL Evelyne
- EVRARD Guillaume
- MARZA Gilbert
- ASTRUC Magali
- ADELL Jean-Michel
- PEYRONNET Daniel
- MALLET Line
- DUPONT Nathalie
- CASSARD Charlotte
- BLAYAC Christophe
- MONNIN Marie-Andrée
- GOUMIDI Abdallah
- FABRE Mireille

Il est procédé au vote à main levée :

Suffrages exprimés : 15

Pour 15 - Contre 0 – Abstention 0

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré : A L'UNANIMITE

- **ADOpte** la proposition de liste des 24 personnes désignées par M. Le Maire
- **DONNE POUVOIR** au Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
ASTRUC David

La secrétaire de Séance,
MONNIER Véronique



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'V. Monnier', written over a faint horizontal line.